

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SIFAA**

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre à dix heures trente minutes, deuxième réunion, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 02 décembre 2025, le Comité Syndical du SIFAA a été convoqué une nouvelle fois et s'est réuni à la Mairie d'Auteuil-le-Roi en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Christine CHAVILLON

**Etaient présents :** Mme LENARD, M. JONIEC, Mme CHAVILLON

**Était absente :** Mme MAROLA

Nombre de membres élus	4	Quorum	3
Nombre de membres présents	3	Date de la convocation	27/11/2025 puis le 02/12/2025
Nombre de membres votants	3	Date de l'affichage	27/11/2025 puis le 02/12/2025

**Objet : Modification du tarif de location à compter du 09 décembre 2025**

Vu le Code général des collectivités territoriales

Madame la Présidente propose de modifier les tarifs de la location comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	ASSOCIATIONS DU S.I.	ASSOCIATIONS HORS S.I	HABITANTS DU S.I. Et personnel communal d'Auteuil et d'Autouillet	HABITANTS HORS S.I.
Caution pour la propreté de la salle	150€	150€	150€	150€
Caution pour matériel et mobilier	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Week-end Du vendredi 16h au dimanche 18h	500 €	800 €	800 €	1 250 €
La journée de 8h00 à 18h00 hors week-end	280 €	500 €	400 €	650 €
La soirée de 18h00 à 2h00 hors week-end	280 €	500 €	400 €	650 €
Journée + soirée hors week-end 8h00 – 2h00	400 €	650 €	550 €	800 €
Forfait 24-25 décembre	550 €	550 €	550 €	800 €
Soirée du 24 décembre (18h-2h)	400€	400€	400€	650€
Forfait REVEILLON ST SYLVESTRE	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
<b>Forfait unique CONVENTION ENTREPRISES <u>Hors we – la journée de 8h00 à 18h00</u></b>			800 €	

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, **3 voix POUR décide :**

- D'approuver les nouveaux tarifs présentés ci-dessus
- D'autoriser Madame la Présidente à accorder une remise de maximum 100 euros en cas de dysfonctionnement du matériel mis à disposition lors des locations de la salle.

**Dit** que la présente délibération sera adressée à M le Sous-Préfet de Rambouillet et à M. le Comptable du SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre  
 La Présidente du SIFAA  
 Marie-Christine CHAVILLON